

le **01 OCT. 2014**

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations



Séance des 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2014

2014 DDCT 3 G : Modification de la composition de la Commission permanente du Conseil de Paris : remplacement du poste vacant de Vice-Présidente, création d'un poste de Vice-Président et d'un poste de membre.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu les articles L.3122-4, L.3122-5 et L. 3122-6 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les délibérations 2014 C 1 G du 5 avril 2014 et 2014 SGCP 1004 G des 19 et 20 mai 2014 ;

Vu la démission de Mme Myriam EL KHOMRI, à compter du 26 août 2014, de son poste de Vice-Présidente du Conseil de Paris et de membre de la Commission permanente ;

Vu le projet de délibération en date du 16 septembre 2014 par lequel la Présidente du Conseil général propose de pourvoir au siège vacant et de modifier la composition de la Commission permanente du Conseil de Paris en créant un poste de Vice-Président et un poste de membre.

Délibère :

Article 1 : Il est pourvu au remplacement du poste de Vice-Président de la Commission permanente ;

Article 2 : Un poste de vice-président et un poste de membre de la Commission permanente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil général sont créés, portant à dix le nombre de Vice-Présidents et à six celui des autres membres.

La Commission permanente du Conseil de Paris est composée de la Présidente, de dix Vice-Présidents et de six autres membres.

Le Chef du Service du Conseil de Paris

A handwritten signature in black ink that reads 'Pierre Blanca'.

Pierre BLANCA